

*Communauté de communes*  
**PORTE OCEANE  
DU LIMOUSIN**

Réalisation : CCPOL 2023



**2023**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

# SOMMAIRE

**RAPPORT ANNUEL**

**ANNÉE 2023**

Mot du Président .....	3
Les Elus .....	4
Direction des ressources.....	8
Urbanisme.....	11
<b>Equipements communautaires</b>	
ALSH .....	14
Epicerie solidaire.....	15
Aire d'accueil des gens du voyage .....	17
Gymnase d'Oradour .....	19
Centre Aquarécréatif .....	20
Base de Loisirs.....	21
Conservatoire.....	22
Gîtes du presbytère.....	24
Gîtes de la Chassagne.....	24
Cité du cuir .....	25
Réserve Naturelle.....	27
Economie.....	29
Services techniques .....	31
Communication .....	37
Agenda 21 .....	39
Petites Villes de demain.....	41



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Parmi les nombreux moments forts de cette année 2023 : la célébration des 15 ans de la Réserve Naturelle de l'Astroblème, qui a donné lieu à de nombreuses animations, ou encore la mise en place pendant l'été d'une boutique éphémère préfigurant celle de la Cité du Cuir, qui ouvrira au printemps 2025.

En matière de services, pour accompagner le changement des pratiques de nos usagers et les efforts réalisés en matière de tri, la collecte des ordures ménagères est passée à une fréquence hebdomadaire sur la quasi-totalité du territoire.

L'année 2023 a d'ailleurs été une année « verte » pour la CCPOL avec plusieurs actions innovantes en matière de développement durable : participation aux 48 heures nature, coordination d'une opération de recyclages des nombreux masques chirurgicaux liés au Covid. A la fin de l'année, le bilan à mi-parcours de notre Plan Climat Air Energie Territorial, salué par les services de l'Etat, a ainsi permis de confirmer que la plupart de nos objectifs étaient atteints ou en bonne voie de l'être !

Vous trouverez dans ce bilan bien d'autres actions majeures réalisées par notre Communauté de Communes : réfection de réseaux d'eau et d'assainissement, de voiries, projets en matière de développement économique, poursuite de la dynamisation de nos centres-villes, soutien au numérique, aide à la rénovation énergétique des logements...

C'est donc le visage d'une intercommunalité engagée, responsable et dynamique qui se dessine à la lecture de ce rapport d'activité 2023. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

**PIERRE ALLARD**

*Président de la  
Communauté de communes  
Porte Océane du Limousin*

# PRÉSIDENT

---



**Pierre Allard**  
*Président*

# VICE-PRÉSIDENT(E)S

---



**Philippe Lacroix**  
*Maire d'Oradour sur Glane*  
*en charge des finances et des prospectives*



**Anne-Marie Almoester-Rodrigues**  
*Maire de Rochechouart*  
*en charge de l'économie*



**Jean Duchambon**  
*Maire de Saint-Victurnien*  
*en charge de l'aménagement de*  
*l'espace et de l'urbanisme*



**Annie Dardilhac**  
*Javerdat*  
*en charge de la gestion de la politique de l'eau, du*  
*développement durable et de l'économie circulaire*



**Jean-Pierre Granet**  
*Maire de Chaillac-sur-Vienne*  
*en charge des travaux, de la gestion*  
*des déchets et assimilés*



**Laëtitia Calendreau**  
*Maire de Saint-Brice-sur-Vienne*  
*en charge de la solidarité et de l'action sociale*

## VICE-PRÉSIDENT(E)S

---



**Raymond Vouzellaud**  
*Maire de Cheronnac*  
*en charge de la communication*



**Fabien Habrias**  
*Rochechouart*  
*en charge du développement touristique*



**Thierry Granet**  
*Saint-Junien*  
*en charge de l'animation du territoire*  
*et de l'action culturelle*



**Didier Lekiefs**  
*Saint-Junien*  
*en charge des sports et des loisirs*

## MEMBRES DU BUREAU

---



**Christine Ballay**  
*Maire des Salles-Lavauguyon*



**Pascal Cluzeau**  
*Maire de Saillat-sur-Vienne*



**Edouard Coquillaud**  
*Maire de Videix*



**Alain Favraud**  
*Maire de Saint-Martin-de-Jussac*



**Vanessa Lannette Michaut**  
*Maire de Vayres*

# CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Yoann Balestrat**  
*Saint-Junien*



**Hervé Beudet**  
*Saint-Junien*



**Laurence Beige**  
*Saint-Victurnien*



**Mireille Chabaud**  
*Saint-Junien*



**Fabrice Chaminade**  
*Rochechouart*



**Laurence Chazelas**  
*Saint-Junien*



**Nathalie Tarnaud**  
*Saint-Junien*



**Lucien Coindeau**  
*Saint-Junien*



**Nadège Coucaud**  
*Saint-Junien*



**Eliane Croci**  
*Saint-Junien*



**Laure Mura**  
*Saint-Junien*



**Bernadette Desroches**  
*Saint-Junien*

# CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Alex Gerbaud**  
*Saint-Junien*



**Thierry Gouraud**  
*Saint-Brice-sur-Vienne*



**Claudine Lathière**  
*Rochechouart*



**Sophie Gourinat**  
*Oradour-sur-Glane*



**Benoit Sadry**  
*Oradour-sur-Glane*



**Vola Rakotomahefa**  
*Rochechouart*



**Jean-Sébastien Piel**  
*Saint-Junien*

# DIRECTION DES RESSOURCES



## FINANCES

En charge de la préparation et de l'exécution budgétaire des neufs budgets de la CCPOL (1 budget général, 4 budgets annexes relatifs à la gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets, et 4 budgets annexes pour les lotissements et zones d'activités), le service comptabilité-finances est mutualisé avec la commune de Saint-Junien.

Il se compose de 6 agents, 4 agents Mairie et 2 agents CCPOL.

### Exécution budget général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	16 524 386,02 €	3 983 699,77 €
Recettes	19 780 517,56 €	3 535 147,47 €
Résultat exercice	<b>3 256 131,54 €</b>	<b>- 448 552,30 €</b>
Résultat reporté	6 678 882,85 €	- 536 055,99 €
Résultat cumulé	<b>9 935 014,39 €</b>	<b>- 984 608,29 €</b>

Restes à réaliser Dépenses : 3 449 417 €

Restes à réaliser Recettes : 1 058 030 €

### Exécution budget ordures ménagères

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 375 462,19 €	73 636,44 €
Recettes	3 527 654,90 €	174 709,38 €
Résultat exercice	<b>152 192,71 €</b>	<b>101 072,94 €</b>
Résultat reporté	801 882,13 €	58 819,72 €
Résultat cumulé	<b>954 074,84 €</b>	<b>159 892,66 €</b>

Restes à réaliser Dépenses : 0 €

Restes à réaliser Recettes : 0 €

### Exécution budget eau

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 858 990,34 €	298 113,09 €
Recettes	2 078 513,48 €	415 347,65 €
Résultat exercice	<b>219 523,14 €</b>	<b>117 234,56 €</b>
Résultat reporté	645 965,39 €	1 208 124,23 €
Résultat cumulé	<b>865 488,53 €</b>	<b>1 325 358,79 €</b>

Restes à réaliser Dépenses : 1 147 106 € Restes à réaliser Recettes : 218 370 €

## Exécution budget assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 932 718,56 €	546 317,32 €
Recettes	2 119 498,15 €	798 403,67 €
Résultat exercice	<b>186 779,59 €</b>	<b>252 086,35 €</b>
Résultat reporté	540 002,28 €	513 873,55 €
Résultat cumulé	<b>726 781,87 €</b>	<b>765 959,90 €</b>

Restes à réaliser Dépenses : 222 807 €

Restes à réaliser Recettes : 67 000 €

En 2023, la Communauté de Communes a opté de manière volontaire et anticipée pour le Compte Financier Unique (CFU) qui sera obligatoire en 2026.

Ce document budgétaire se substitue au compte administratif établi par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable et présente les résultats de manière plus synthétique.

## **MARCHES PUBLICS**

**Missions** : Rédaction des marchés publics, suivi des procédures et assistance aux services dans l'exécution des contrats.

**Effectif** : 2 agents.

### Recensement des marchés publics conclus en 2023

37 contrats ont été recensés et enregistrés par le service, répartis comme suit :

11 marchés de fournitures, 12 marchés de services, 1 marché de prestations intellectuelles et 13 marchés de travaux.

3 contrats ont été attribués sans publicité ni mise en concurrence, 9 ont fait l'objet de procédures formalisées d'appels d'offres ouvert, les autres ont été passés en procédures adaptées dites MAPA ouvertes ou restreintes.

5 marchés de fournitures et services ont fait l'objet de groupements de commandes constitués entre la communauté de communes et la commune de Saint-Junien.

Principaux projets attribués en 2023 :

- travaux de rénovation de l'espace muséographique de la météorite à Rochechouart.
- diagnostics avant déconstruction de friches Quai des mégisseries à Saint-Junien.
- remplacement des filtres à sable des bassins extérieurs du centre aqua-récréatif.
- travaux de renouvellement des réseaux AEP sur le territoire de la communauté de communes (pour environ 900 000 € HT).

13 attributaires des marchés ou accords-cadres sont situés en Haute Vienne, dont 4 sur le territoire de la communauté de communes et 16 attributaires sont localisés hors département.

## RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2023, la CCPOL comptait 136 agents (dont 18 au service des ordures ménagères, 9 à l'assainissement, 6 à l'eau) représentant 133,94 ETP (dont 19 au service des ordures ménagères, 7 à l'eau et 11 à l'assainissement).

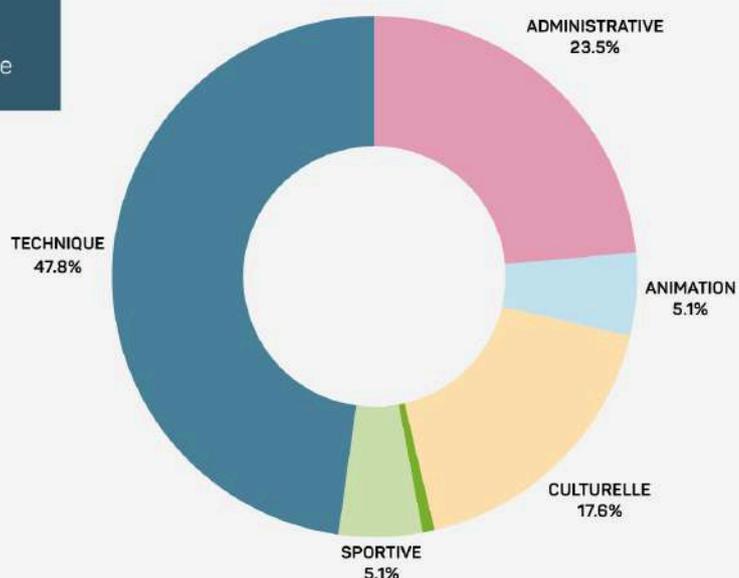
Dont :

- 9 agents de catégorie A
- 41 agents de catégorie B (dont 1 aux OM et 1 à l'assainissement)
- 86 agents de catégorie C (dont 17 aux OM, 6 à l'eau et 8 à l'assainissement)

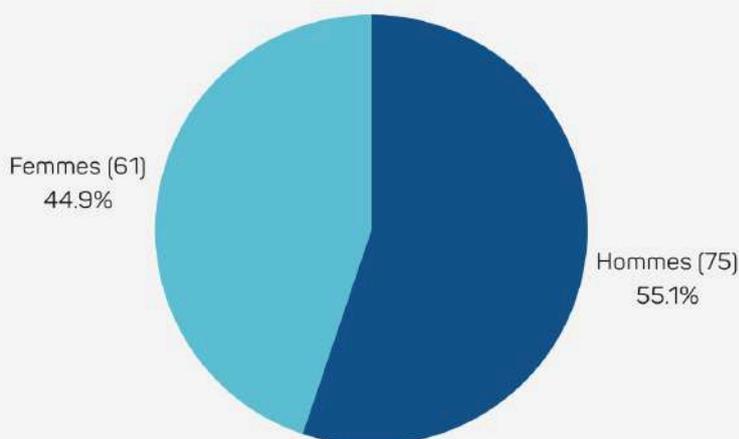
### RÉPARTITION DES AGENTS

par filière de la fonction publique territoriale

- FILIÈRE ADMINISTRATIVE : 32  
(DONT 3 AUX OM, 1 À L'EAU ET 2 À L'ASSAINISSEMENT)
- FILIÈRE ANIMATION : 7
- FILIÈRE CULTURELLE : 24
- FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE : 1
- FILIÈRE SPORTIVE : 7
- FILIÈRE TECHNIQUE : 65  
(DONT 15 AUX OM, 7 À L'ASSAINISSEMENT ET 5 À L'EAU)



### CAMBERT PRÉSENTANT LA RÉPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES



Dépenses de personnel : 5,080 M€ au budget général, 992 k€ au budget des ordures ménagères, 287 k€ au budget de l'eau et 402 k€ au budget assainissement (rémunérations, formations, médecine du travail, cotisations).

# URBANISME

## DROIT DES SOLS

### MISSIONS :

- Service commun pour l'instruction des ADS (Autorisation Droit des Sols) sur les 13 communes de la POL
- Prestation de service pour l'instruction des ADS pour 13 communes de la Communauté de communes Ouest Limousin
- Service urbanisme dans le cadre d'une mise à disposition pour la commune de Saint Junien (missions de secrétariat de mairie sur le domaine de l'urbanisme, accueil physique et téléphonique du service, gestion de la TLPE, suivi de l'élaboration du RLP et traitement des demandes relatives à la publicité et aux enseignes, gestion des DIA, CUa, et Autorisations de travaux au titre des ERP...)

### EFFECTIF :

- Un responsable service urbanisme ADS
- Un adjoint service ADS
- Trois instructeurs ADS
- Une adjointe service urbanisme Saint-Junien
- Deux agents service urbanisme

Soit un effectif de 8 agents plus une contractuelle qui complète le service.

### Missions incombant aux mairies :

- Gestion et instruction des CUa, DIA et AT au titre des ERP
- Accueil et renseignements des administrés sur les démarches à effectuer.
- Contacter le service urbanisme en cas de difficulté et **solliciter des rdv avec les pétitionnaires si besoin**
- Réception et enregistrement des demandes d'urbanisme sur le logiciel (incluant les scans et dépose sur logiciel le plus tôt possible pour que le service ADS puisse procéder à l'instruction des dossiers) et transmission du récépissé de dépôt au demandeur
- Transmission et qualification des demandes reçues par voie dématérialisée.
- Consultation de l'ABF le cas échéant **dans la semaine suivant le dépôt du dossier**
- Consultation des gestionnaires de réseaux et **suivi de ces consultations et rédaction de l'avis du Maire.** Dépose sur le logiciel des avis dès réception de ces derniers.
- Soumission de la proposition du service instructeur à l'autorité compétente
- **Rédaction d'un nouvel arrêté en cas de désaccord de l'autorité compétente** avec la proposition du service instructeur
- Dépose de l'arrêté signé sur le logiciel et renseignement de la suite donnée à la proposition du service instructeur sur le logiciel.
- Transmission de l'arrêté signé, du dossier validé et des avis joins et annexés au demandeur et au contrôle de légalité
- Suivi et ajout dans le logiciel des DOC et DAACT (avec remplissage des dates de réception et dates ouverture et achèvement travaux)
- Transmission au service instructeur des demandes de prorogation, annulations, retrait... pour traitement.
- Suivi des démarches relatives au contentieux (constations d'infraction, arrêtés interruptifs de travaux, saisine du procureur de la république)

### **Missions incombant au service instructeur :**

- Conseil aux communes aux pétitionnaires et porteurs de projets (**Sur RDV des communes pour ces derniers**)
- Vérification des dossiers transmis par les mairies
- Consultation des services concernés (SDIS, DRAC, Accessibilité, chambre agriculture, CDPENAF, SEA, DDT, DDCSPP, ARS, CDNPS....)
- Majoration de délais et demandes de pièces complémentaires le cas échéant
- Synthétisation des avis et proposition de décision dans le respect des délais impartis.
- Rédaction des demandes postérieures à la décision (prorogations, annulations, abrogations, modificatifs, transferts...)

### **Évolution recettes instructions ADS**

2021 : 231458,55 € dont 156747,55 CCPOL et 74711 CCOL

2022 : 209727 € dont 146264 CCPOL et 63463 CCOL

2023 : 228258,8 € dont 144396,8 CCPOL et 83862 CCOL

### **Nombre dossiers instruits :**

1524 en 2021 (dont 1097 CCPOL et 427 CCOL) (+45% par rapport à 2018) avec la mise en place de la dématérialisation, la SVE, le changement de logiciel et la mise en place de la RE 2020.

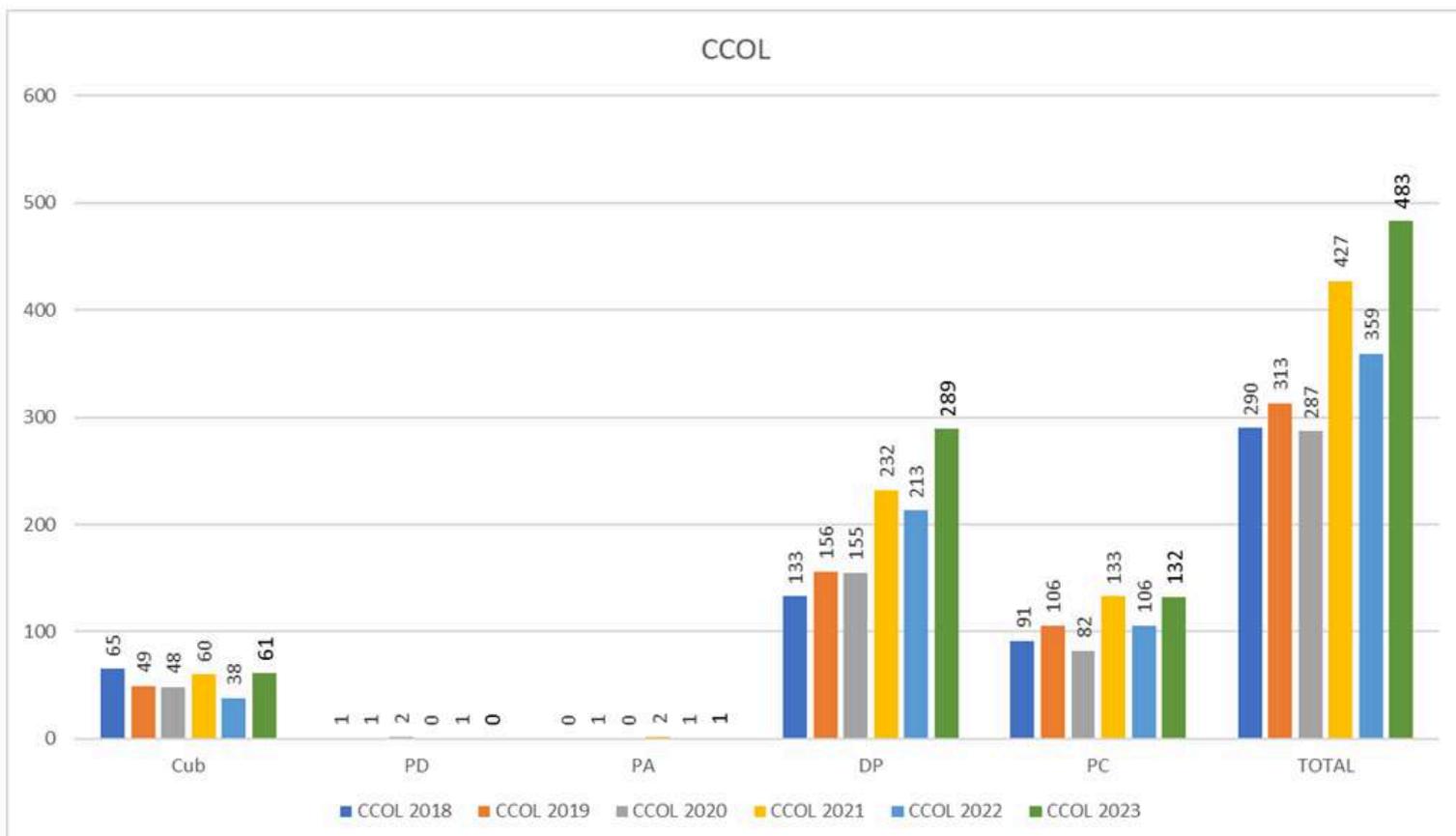
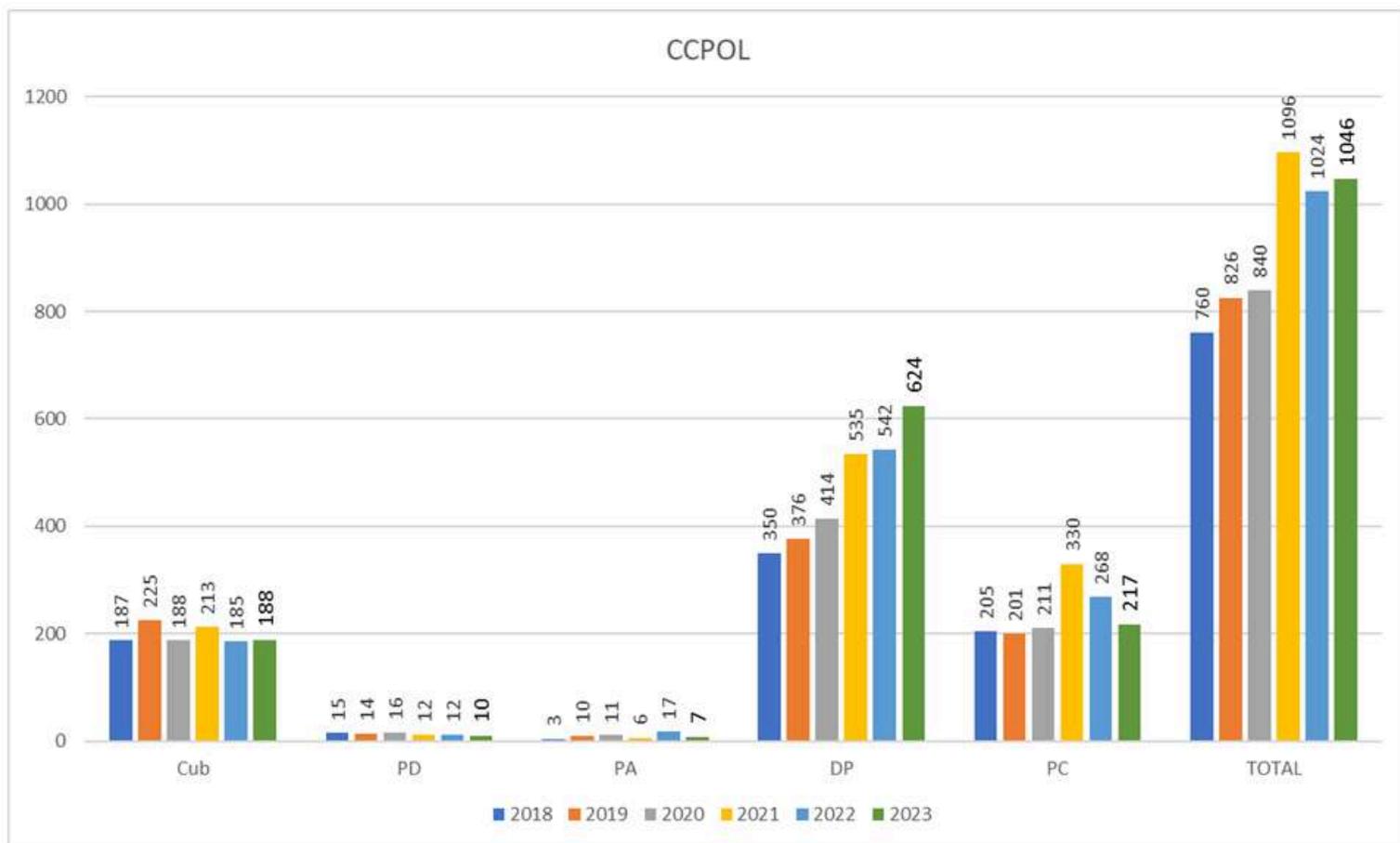
1383 en 2022 (dont 1024 CCPOL et 359 CCOL)

1529 en 2023 (dont 1046 CCPOL et 483 CCOL)

### **BILAN DE FONCTIONNEMENT**

Au regard des chiffres ci-dessus l'année 2023 constitue le record du nombre d'instructions effectué par le service pour le compte des 2 communautés de communes (+5 dossiers par rapport au précédent record de 2021). Si le nombre de PCMI a bien diminué comme sur l'ensemble du territoire national, les autres demande de permis de construire (rénovations, extensions, annexes, PC commerciaux industriels et artisanaux) ont contribué à maintenir le nombre de permis de construire. Les déclarations préalables ont connu une très forte hausse cette année avec notamment les panneaux photovoltaïques et les rénovations énergétiques.

## ÉVOLUTION NOMBRE ADS PAR ANNÉES



# LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

**ALSH**

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement situé au plan d'eau de Bujaras à Chaillac sur Vienne est ouvert tous les mercredis sur la journée complète (périscolaire) et toutes les périodes de vacances (extrascolaire) sauf 1 semaine sur 2 pour Noël (les enfants sont accueillis à l'ALSH de Saint-Junien sur la semaine de fermeture)

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans peuvent jusqu'à 15 ans. Ils sont accueillis de 7h30 à 18h30.

L'équipe de l'ALSH est composée de 5 animateurs, d'une directrice et d'un agent de service. L'équipe est renforcée durant les périodes de vacances scolaires.

## Objectifs de l'année :

- ↪ Favoriser l'autonomie
- ↪ Développer l'ouverture d'esprit
- ↪ Favoriser la curiosité et l'éveil

## ACTIVITÉS (TABLEAU CI-JOINT) :

**230** enfants inscrits en 2023

**Près de 50** enfants accueillis par jour d'ouverture

**157** familles

**Près de 5000** enfants accueillis sur l'année

### FREQUENTATION EXTRASCOLAIRE 2023

	2022	2023	Variation
EFFECTIFS TOTAL D'ENFANTS ACCUEILLIS	3167	3226	<b>+ 7,5%</b>
NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE	69	65	
MOYENNE/JOUR D'ENFANTS ACCUEILLIS	46	49,5	

### FREQUENTATION PERISCOLAIRE MERCREDIS 2023

Mercredis	2022	2023	
Nombre d'inscrits	122	125	<b>+ 12,00%</b>
Effectif total des enfants	1516	1729	
Jour d'ouverture	36	37	
Moyenne d'enfants accueillis par mercredi	42	47	

## FAITS MARQUANTS EN 2023 :

Un projet vidéo en continuité de la création d'un livre pour les 3/5 ans

Des grands jeux (sportif, coopération, stratégie, de piste...)

Des journées thématiques diversifiées et créatives (Les Jeux Olympiques, Grand jeu de rôle, Grand jeu sur l'environnement, rallye photo...)

Un intercentre avec le SIPES

Des soirées festives familiales et conviviales l'été

Des séjours sous toile de tente à la base de loisirs à St Victunien pour les 6/11 ans

Un Projet jeunes 12/15 ans en juillet avec un séjour au lac de St Pardoux

Des sorties tout au long de l'année (piscine, cinéma, base de loisirs à St Victunien, Parc Bellevue, Médiathèque, ludothèque, Centre culturel la Mégisserie, paddle au lac de St Pardoux, équitation, accrobranche, lasergame, bowling et bien d'autres)

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023 :

Changement de logiciel de gestion et facturation avec portail famille

Réfection salle d'activités des +9 ans

Achat de rangement et étagère pour l'abri de jardin

Renouvellement des copeaux sol aire de jeux



## ÉPICERIE SOLIDAIRE

**PRINCIPE DE L'ÉPICERIE** : les bénéficiaires, identifiés par les référents sociaux, ont accès à des produits alimentaires de base et des produits d'hygiène à petits prix. En échange, ils s'engagent dans un projet d'amélioration de leur vie quotidienne. Les bénéficiaires trouvent également des conseils dans différents domaines : ateliers cuisine, santé, éco-gestes, accompagnement personnalisé à un retour à l'emploi... sont proposés.

L'épicerie intercommunale POL est approvisionnée par la banque alimentaire et un partenariat a été passé avec les grandes surfaces et des producteurs locaux. Cette démarche est également un engagement citoyen contre le gaspillage alimentaire. La durée d'accès à l'Épicerie est de 3 mois, renouvelable sur avis du référent social et sur décision de la commission de l'Épicerie. Chaque mois, une commission est organisée afin de présenter les nouveaux dossiers, d'étudier les demandes de renouvellement et de sortie.

Deux agents interviennent dans ce service.

Sur l'année 2023, lors des commissions, 365 dossiers ont été présentés soit 141 dossiers pour des demandes d'admission et 224 dossiers pour un renouvellement ou une sortie.

Sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 :

- 163 foyers ont été inscrits à l'Épicerie soit 358 personnes.
- 86 foyers de Saint-Junien (53 %) ont été inscrits à l'Épicerie correspondant à 179 personnes (50 %) et 77 foyers des autres communes (47 %) ont été inscrits à l'Épicerie correspondant à 179 personnes (50 %).

**POUR RAPPEL, 151  
FOYERS ONT ÉTÉ  
INSCRITS EN 2022 SOIT  
344 PERSONNES.**

## PARTENARIATS & ACTIONS MIS EN PLACE :

- Avec EDF Solidarité : ateliers sur les éco-gestes afin d'informer et de former les familles sur les économies d'énergie. Des ateliers sur le chèque énergie sont également proposés.
- Avec l'association EGEE : Des ateliers individuels et/ou collectifs sont proposés afin de redéfinir un projet professionnel, de donner les outils indispensables en vue d'un retour vers l'emploi et d'accompagner les personnes dans un projet de création de micro-entreprise.
- Avec l'association La Marguerite :
  - « atelier de prévention santé », présence d'une diététicienne de l'association afin d'apporter des conseils nutritionnels individuels avec possibilité de suivi.
  - Atelier de sophrologie : deux ateliers collectifs mensuels animés par une sophrologue ont été proposés sur le deuxième semestre 2023 afin de sensibiliser à la pratique de cette discipline et favoriser le bien-être des participants.
- Un partenariat avec l'association « Les défis du sport solidaire » a permis d'orienter des femmes vers des séances de sport plein-air hebdomadaires encadrées par une double championne du monde de boxe.
- Des ateliers bihebdomadaires cuisine à l'Épicerie : des bénévoles réalisent des préparations à base de légumes ou de fruits qui sont remises gratuitement aux personnes les jours de vente. Objectifs : proposition de plats équilibrés aux familles et personnes seules qui ne cuisinent pas ou très peu et anti-gaspillage alimentaire des produits récupérés auprès des supermarchés.



## **APPROVISIONNEMENT ET DONS ALIMENTAIRES :**

Sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, 33 226 kg de produits alimentaires ont été vendus aux familles, pour une valeur de 17 177.87 €.

Source d'approvisionnement : 44 % Banque Alimentaire et 56 % dons des grandes surfaces et autres (Hyper U, Leclerc, LIDL, U Express Oradour/Glane, boulangeries, Biocoop, maraîchers locaux, dons de particuliers...).

## **AUTRES ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE L'ÉPICERIE :**

Epicerie sociale itinérante sur le territoire de la CCPOL : En 2023, 10 foyers ont pu bénéficier de ce camion-épicerie ce qui correspond à 12 personnes.

Distribution de colis alimentaires d'urgence : En 2023, 21 colis alimentaires ont été remis à 16 foyers (soit 31 personnes) sur demande des assistantes sociales de secteur.

Chaque année, une bénévole confectionne à partir d'objets recyclés de magnifiques décorations de Noël pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands.



## AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage de la CCPOL est réservée aux gens du voyage logeant de manière permanente en résidences mobiles. Elle comporte huit îlots permettant chacun le stationnement de quatre caravanes.

Les deux aires de stationnement de la CCPOL (Oradour/Glane et Saint-Victournien) font partie des aires de petits passages rendues possibles dans le cadre du Schéma départemental et d'habitat des gens du voyage.

Ces aires de stationnement disposant d'une faible capacité d'accueil, sont destinées à des haltes de court séjour pour des familles isolées ou au maximum, pour quelques caravanes voyageant en petit groupe. Il s'agit de démarches volontaires, visant à doter des territoires de capacités complémentaires.

Deux agents d'accueil interviennent dans ce service.

### ENGAGEMENT FINANCIER DE LA CCPOL POUR LES DIFFÉRENTES AIRES EN 2023 :

**DÉPENSES** de fonctionnement 2023 : 73 487 € (dépenses de fonctionnement et d'entretien) + 76 738 € (dépenses de rémunération des personnels 2023) : 150 226 €

**RECETTES** de fonctionnement 2023 : 26 955 € (redevances de stationnement perçues) + 44 183 € (aide versée aux gestionnaires des aires d'accueil des gens du voyage ALT 2) = 71 138 €

Sur l'aire d'accueil de Saint-Junien, nous constatons une augmentation significative du taux d'occupation en 2023 soit 82 % (en 2022, celui-ci était de 66%).

Aire de stationnement d'Oradour/Glane : Installation en novembre 2023 d'un double bloc sanitaire avec accès à l'électricité, composé d'un local PMR comprenant une douche avec siège et WC ainsi qu'un lave-mains et d'une autre partie comprenant une douche et des WC séparés.

### BILAN DES ACTIONS ET DES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES SUR LA CCPOL :

#### ➤ Association La Marguerite et Association GE APA Santé Nutrition

Une action de prévention santé – activité physique adaptée à destination des enfants des gens du voyage a été mise en place du 1er mars au 03 mai 2023 (10 séances) afin de favoriser l'activité physique ainsi que de faire évoluer les comportements alimentaires des enfants et des adolescents de l'aire d'accueil de Saint-Junien.

#### ➤ Association Les Défis du Sport Solidarité

Intervention de Sophie Roulaud (double championne du monde de boxe française) pour une initiation boxe auprès des enfants de l'aire d'accueil et des aires de stationnement.

#### ➤ Banque Alimentaire de la Haute-Vienne

La Banque Alimentaire 87 a distribué en 2023 des colis alimentaires sur l'aire d'accueil de Saint-Junien et sur les aires de stationnement de la CCPOL. Ces livraisons, avec une participation de 3 € par famille, ont eu lieu tous les quinze jours.

## ➔ Association Ma Camping :

Ma Camping 87 intervient pour assurer des permanences socio-administratives et des actions collectives sur l'aire d'accueil des gens du voyage. Près d'une quarantaine de familles sont accompagnées tous les ans.

Les permanences sur les aires de stationnement sont assurées par un travailleur social qui intervient en tant que médiatrice santé à raison de deux fois par semaine (le mardi matin sur l'aire de St Junien et le jeudi matin sur les aires d'Oradour/Glane et de Saint-Victorien).



## LES ATELIERS :

En 2023, des actions collectives sur les pratiques en matière d'hygiène alimentaire, santé environnementale, santé au féminin ainsi que sur l'accès au numérique ont été mises en place :

➔ 19 ateliers sur le thème de l'hygiène alimentaire et de la santé (participation de 180 personnes).

➔ 4 ateliers prévention santé (participation de 35 personnes).

➔ 2 séances d'activité physique « initiation dispensée par le club de judo de Saint-Junien » (participation de 27 enfants).

➔ 1 sortie famille « pique-nique au bord de l'eau » (participation de 6 personnes).

➔ 20 ateliers d'initiation au numérique auxquels ont participé 31 personnes afin de les familiariser avec l'outil internet à partir de leurs besoins (participation de personnes).

Ces ateliers se déroulent sur l'aire d'accueil de Saint-Junien où les intervenantes disposent d'une salle de réunion et d'un espace cuisine aménagé par les soins de la Ccpol.

Des séances collectives d'aide aux devoirs dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité financé par la Caisse d'Allocations Familiales sont proposées le mercredi sur le territoire de la Ccpol :

➔ 1 séance pour un collectif d'enfants résidant sur les différentes aires de stationnement du territoire le mercredi matin à partir de 11H. Un camping-car est mise à disposition par la Ccpol.

➔ 1 séance pour un collectif d'enfants stationnant sur l'aire d'accueil de Saint-Junien le mercredi après-midi à partir de 14 H.

Vingt enfants au total bénéficient de cet accompagnement, 9 sont scolarisés au collège Paul Langevin et au collège Louise Michel ; 11 sont scolarisés dans les écoles du territoire (Ecoles Primaire d'Oradour/Glane, Javerdat, Saint-Brice sur Vienne et Saint-Martin de Jussac et Chantemerle).

Depuis le 1er septembre 2023, l'activité de l'aide aux devoirs a été reprise par l'association Ma Camping, elle était auparavant exercée par l'ACAS.

Le complexe sportif accueille des associations ainsi que des établissements scolaires. Le complexe se compose d'une partie gymnase, d'un dojo, de 4 vestiaires, d'une petite salle de réunion ainsi qu'une zone d'accueil. Les activités pratiquées sont le basket ball, le Handball, l'escalade, le badminton, le judo, le yoga, le karaté, le viet vo dao... Les associations organisent des stages de perfectionnement, mais aussi des stages de découvertes à destination des écoles

Afin d'assurer l'accueil et l'entretien, l'équipe se compose de : d'un agent à temps complet et de deux agents qui se répartissent sur plusieurs sites.

### **EN 2023, LES ASSOCIATIONS ONT ORGANISÉ DIVERS TOURNOIS :**

- Tournoi de baseball les 7 et 8 janvier 2023,
- Championnat départemental de badminton jeunes et vétérans organisé par le CODEP les 21 et 22 janvier 2023
- Tournois seniors de l'ASSJ badminton les 4 et 5 mars 2023
- Championnat départemental de badminton seniors organisé par le CODEP les 25 et 26 mars 2023
- Match de barrage CD87 en septembre 2023
- Stage de judo en février, avril, août et octobre 2023
- Tournoi des jeunes et vétérans pour l'ASSJ badminton en octobre 2023
- Tournoi UNSS d'escalade

### **FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023**

- Septembre 2023 : organisation de la formation « sensibilisation au maniement des extincteurs »
- Suite aux intempéries ayant dégradées leur salle d'escalade, le complexe a accueilli le club Alpin Français (CAF)
- Il est prévu le passage d'un éclairage avec ampoule halogène à un éclairage à LED pour un montant de 52000€ (gymnase + dojo)
- Depuis septembre 2023, un agent a quitté l'équipe de complexe sportif ; et a été remplacé.



# CENTRE AQUARECREATIF

# A SAINT-JUNIEN

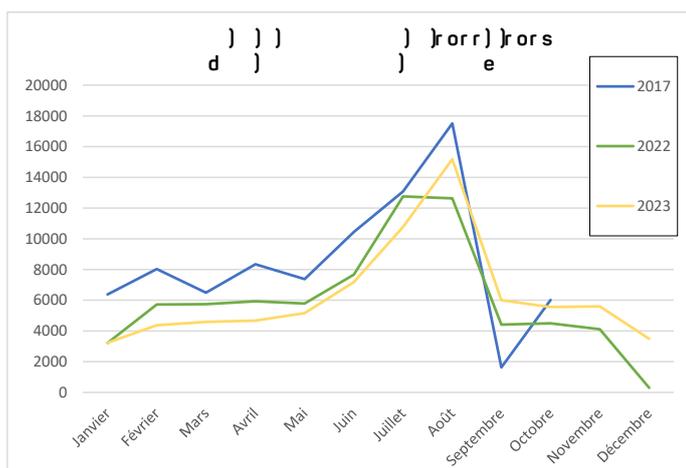
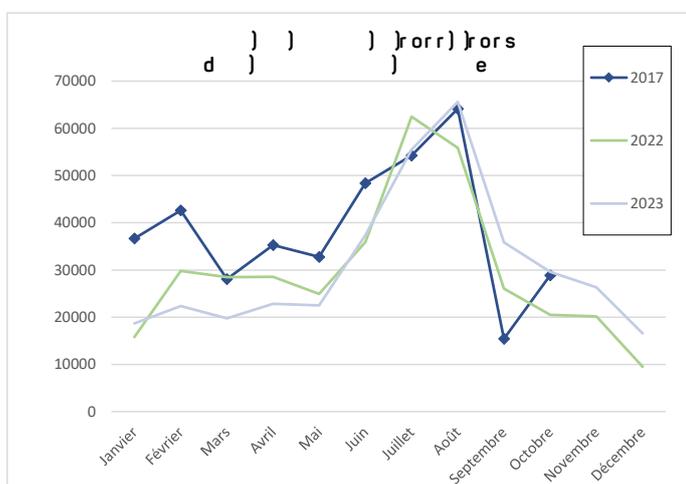
Le centre aquatique accueille des associations, des familles, des individuels ainsi que des établissements scolaires. Le centre aquatique dispose de 2 bassins sportifs, d'un bassin d'apprentissage, un bassin ludique, d'une pataugeoire avec des jeux d'eau ainsi que d'un sauna-hammam et de 2 salles de squash. Les activités aquatiques proposées sont l'aquagym, le stand-up paddle, l'apprentissage de la nage, des leçons pour lutter contre l'aquaphobie ainsi que l'accueil des bébé-nageurs le samedi matin. Le centre organise la formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) ; il participe en collaboration avec le CREPS de Poitiers à la formation du BPJEPS AAN (brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option Activités Aquatiques et de la Natation)

Afin d'assurer l'entretien et l'encadrement, le centre dispose de :

- 4 agents de maintenance / entretien,
- 5 agents d'accueil / entretien,
- 7 agents pour la surveillance des bassins et dispenser les cours.

A cet effectif s'ajoute les saisonniers pour la période estivale ainsi que les contrats de remplacement.

BILAN 2023	PISCINE (1+2+3)	SQUASH	TOTAL GLOBAL
TOTAL DES ENTREES	101 539	1 521	103 060
TOTAL DES RECETTES	340 853.64€	9 235.07€	350 088.71€



## FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

- Achat d'une auto laveuse : 9600€
- Réfection de la peinture du plongeoir
- Changement du moteur de la centrale d'air : 7200€
- Entretien annuel du toboggan : 6 000€
- Changement de la carte électronique du granudos : 1700€
- Achat d'un karcher : 1600 €



La base de Loisirs a pour vocation d'accueillir tous types de publics (individuels, famille, établissements scolaires, comités d'entreprise, associations culturelles et sportives). La base de loisirs propose les activités suivantes : tir à l'arc, escalade, orientation. De plus, un bike park est à disposition du public ainsi qu'un atelier slackline.

La base dispose d'une salle de réunion, de vestiaires, d'une zone bivouac, d'un local vaisselle.

Une partie des locaux de la base de loisirs est mise à disposition du canoë kayak club de Saint Victurnien.

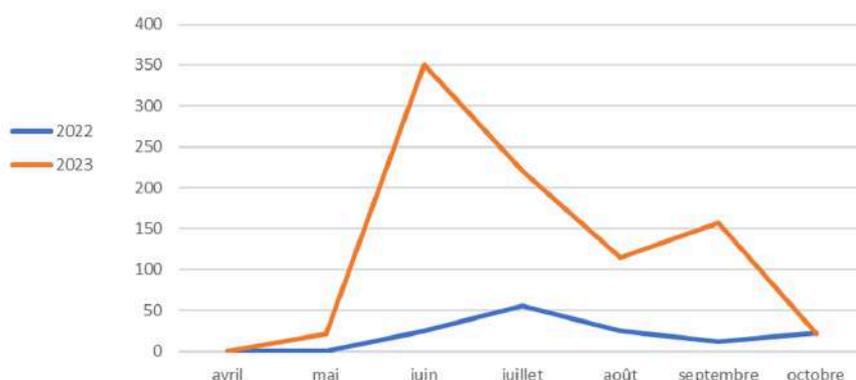
Afin d'assurer l'accueil et l'encadrement, 1 agents à temps non complet intervient sur site.

## LA BASE A ACCUEILLI :

- une journée organisée par l'office du tourisme à l'attention des hébergeurs,
- des écoles de Charente (Brigueuil, Saulgond ...)
- des ALSH (Chaillac, Saint Victurnien...),
- et des individuels.

Plusieurs séances ont dû être annulées à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Evolution de la fréquentation 2022-2023



## FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

- Installation du filet de protection pour le tir à l'arc
- Achats des tables et chaises pour la salle de réunion
- Mise en place de la signalétique sur les bâtiments



Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Jean Ferrat est un établissement d'enseignement artistique dédié à l'enseignement de la musique. Il est labellisé depuis 2020 par le Ministère de la Culture.

Il propose sur trois sites (Saint-Junien, Rochechouart et Saint-Victurnien) l'enseignement de 16 spécialités instrumentales et la Formation Musicale, et met plus particulièrement l'accent sur les pratiques collectives. Sa vocation est de former des musiciens amateurs du meilleur niveau.

Les missions du Conservatoire sont les suivantes :

- L'Education Artistique et Culturelle (EAC), notamment par l'intervention en milieu scolaire de Musiciennes Intervenantes sur l'ensemble du territoire ;
- La formation instrumentale et musicale au sens large ;
- La diffusion, avec une saison musicale (auditions, concerts et spectacles) de plus de 20 dates par année scolaire.

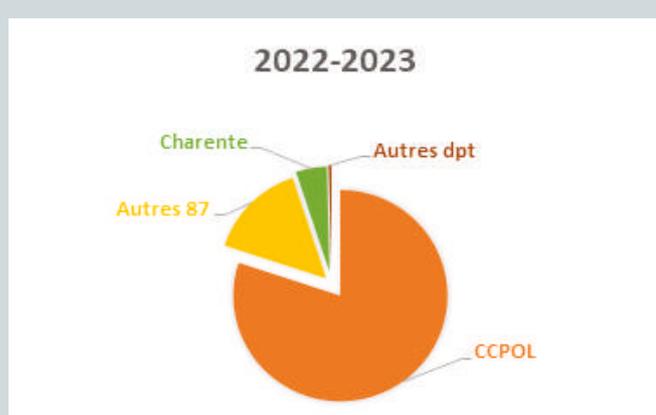
Afin de mener à bien ses missions, le Conservatoire emploie 25 enseignants (17,25 ETP, équivalents temps pleins), une secrétaire, un directeur partiellement chargé de cours.

*Les activités du Conservatoire sont organisées en année scolaire ; le bilan 2023 ici proposé est donc « à cheval » sur deux exercices.*

## EFFECTIFS ET TYPOLOGIE DES USAGERS

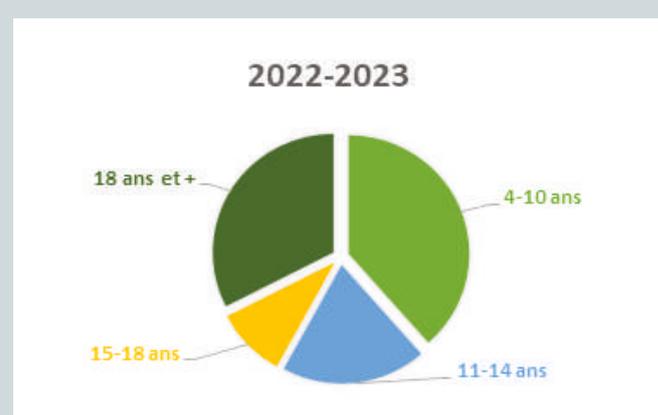
### Nombre d'élèves inscrits :

Entre 2022 et 2023, les effectifs ont eu une baisse de 3%.



### Provenance géographique :

La répartition géographique des foyers des usagers est stable. Plus de trois quarts des élèves proviennent du périmètre de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin.



### Répartition par classe d'âge :

La proportion des jeunes élèves (classe 4-10) est en forte diminution, ce qui témoigne notamment de difficultés à recruter au sein des écoles primaires.



## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Les examens de l'année 2023**

Le Conservatoire organise chaque année des examens avec des jurys extérieurs, afin de garantir un niveau technique normatif en fins de cycles.

Le taux de réussite global de la session 2023 est de 93 % (67 % avec mention).

Examens de Formation Musicale : taux de réussite de 85,9 % (58% avec mention).

Deux élèves ont obtenu le CEM (Certificat d'Etudes Musicales), diplôme de fin de scolarité reconnu nationalement.

- **Pas de nouvelles activités...**

...mais une montée en puissance des accompagnements au piano

- **Les interventions en milieu scolaire**

Elles concernent plus de 1800 élèves des écoles primaires du territoire.

## ACTIVITÉS DE DIFFUSION

Le Conservatoire organise plus d'une vingtaine d'événements par an. Pour l'année scolaire 2022-2023 : 18 auditions de classes, le Concert de Noël, le Festival de Jeunes Pousses 12, la Fête de la Musique, plusieurs animations des ensembles hors programmation, mais aussi plusieurs participations dans le cadre des Ostensions Limousines.

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

L'année 2023 n'a pas vu de faits marquants pour le service, ni de projets particuliers mobilisant l'établissement en dehors des événements programmés.

Le don d'une association a permis l'achat d'un nouveau piano quart-de-queue.

Une enquête de satisfaction, globalement positive, a permis de mesurer un déficit de communication à destination de nos usagers, que la montée en puissance du blog du CRI tend à réduire.

Concernant l'organisation pédagogique, une réflexion – nourrie par le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique - a été lancée, visant à refondre notre règlement des études. L'écriture d'un nouveau règlement intérieur a débuté, et un cahier des procédures administratives à destination des enseignants a été finalisé et diffusé à la rentrée 2023.



# GÎTES INTERCOMMUNAUX



## GÎTES DE LA CHASSAGNE

## A VIDEIX

Gîtes Intercommunaux de la Chassagne, **16 gîtes** pour une **capacité totale de 76 personnes**, une piscine ouverte de l'ascension à mi septembre

1 agent annualisé + 2 agents sur la période estivale. Des missions d'entretien ponctuelles confiées à Pouce Travail.

Locations en direct et par les plateformes **Gîtes de France** et **Elloha**.

**Clientèle majoritaire :**  
familles (FR), ouvriers (PT), groupes (FR)

Les gîtes ont été fermés après les vacances de Toussaint jusqu'au début des vacances de printemps.

Ils ont toutefois été ouverts pour des groupes qui louaient au moins la moitié des gîtes.



	2023	2022
<b>TAUX D'OCCUPATION</b>	20.43 %	20.31 %
<b>DIRECT</b>	10.22 %	10.58 %
<b>GÎTES DE FRANCE</b>	9.06 %	8.34 %
<b>ELLOHA PAR CCPOL</b>	0.89 %	1.51 %
<b>ELLOHA PAR TERRE DE LIMOUSIN</b>		0.14 %
<b>NOMBRE DE SÉJOURS (À PARTIR DE 1 NUIT)</b>	105	162
<b>NOMBRE DE NUITÉES</b>	3539	3836

## GÎTES DU PRESBYTÈRE

## A SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC



### PRÉSENTATION :

**Effectif et le suivant :** 1 gestionnaire, 1 agent d'entretien et d'accueil et 1 agent entretien ponctuel pour la saison estivale (pouce travail)

**Bilan 2022 :** taux d'occupation 33.84%

8 locations 2 nuits, 3 locations 3 nuits, 1 location 5 nuits, 8 locations 7 nuits, 1 location 14 nuits. Soit un total de 22 séjours (court et long)

**Bilan 2023 :** taux d'occupation **41.33%**

10 locations 2 nuits, 6 locations 3 nuits, 3 locations 4 nuits, 8 locations 7 nuits, 1 location 8 nuits, 1 location 10 nuits, 1 location 14 nuits. Soit un total de **30 SÉJOURS** (court et long)

Les faits marquants en 2023 : Le gîte a été fermé du 03/10 au 24/10/2023 pour travaux.



En 2023, le chantier de la Cité du cuir s'est accéléré et l'équipe a commencé à s'étoffer en prévision de l'ouverture. Le service Pôle cuir d'abord constitué de 3 agents à temps complet a ensuite accueilli deux nouveaux agents, il est composé ainsi :

- 1 chargée des collections.
- 1 chargée de publics.
- 1 chargé d'études et d'inventaire spécialisé dans les métiers du cuir.
- 1 directrice, a rejoint l'équipe mi-août.
- 1 chargée de communication, a rejoint l'équipe en décembre. Elle divise son temps entre le Pôle cuir (40 %) et le Service communication (60 %).



En 2023, une grande partie des missions a consisté à préparer et à mettre en œuvre la boutique éphémère : mise en place d'une régie de recette, sélection de l'assortiment de produits, création et mise en place des ateliers d'initiation...

D'autres missions ont avancé en parallèle comme :

- la préparation de la mise en œuvre de la scénographie et des contenus : sourcing des peaux, restauration des collections, coordination et participation à l'écriture des contenus (films, cartels et audio-guide)
- le suivi et la coordination des chantiers architecturaux et scénographiques
- la création de parcours de médiations, de visites guidées et des ateliers manuels pour des typologies de publics variés (scolaires, grand public, personnes en situation de handicap...)
- la recherche autour de la mise en place et du fonctionnement des ateliers professionnels
- la recherche active d'objets et d'archives (prêts, dons, achats) pour enrichir les collections et les espaces d'exposition
- l'activation et l'entretien des liens avec les réseaux professionnels (les filières cuir, culturelles, artistiques, métiers d'art ...) incluant la création de partenariats.
- l'élaboration de la communication (stratégie, plan, supports)
- l'étude des options d'agencement de la boutique finale



## **POUR RAPPEL, LA CITÉ DU CUIR EST UNE STRUCTURE DE 1800 M2 INCLUANT :**

- Un parcours muséal immersif retraçant l'histoire de la matière avec le territoire, mais aussi son actualité et son devenir. Ce parcours se développe autour de trois grandes séquences : la transformation de la peau brute en cuir, une mise en exergue du savoir-faire gantier et de son histoire et enfin les différentes applications de la matière cuir.
- Une boutique de 120 m2 tournée vers les savoir-faire et l'artisanat
- Deux ateliers professionnels, dont un de 70 m2 entièrement équipé de machines de production pour la maroquinerie et la ganterie
- Un espace d'exposition temporaire de 140 m2
- Un espace dédié aux ateliers pédagogiques et aux pratiques manuelles de 60 m2
- Un centre de documentation de 30 m2 donnant accès, sur demande, à une sélection d'archives et ressources iconographiques du fond
- Un espace de projection/conférence de 60 places pouvant être mis à disposition en dehors des horaires d'ouverture.

## **LES ACTIVITÉS DE L'ANNEE 2023**

La boutique éphémère ouverte du mois de juin au mois d'août 2023 a été le principal événement de l'année 2023. Elle a mobilisé 5 personnes en période d'ouverture et a permis à l'équipe de rencontrer son futur public et de tester à échelle réduite l'ensemble des tâches et missions qui jalonnent la mise en œuvre et la tenue de la boutique de la Cité du cuir (120 m2) et des ateliers pédagogiques.

Cette expérience a aussi permis de mettre en place de précieux partenariats comme celui avec l'ESAT. La boutique éphémère a connu un franc succès avec une fréquentation totale de 7714 visiteurs. Bilan plus que positif et encourageant pour la suite.



## LE SERVICE ET SES MISSIONS

La Réserve Naturelle Nationale de l'Astroblème de Rochechouart-Chassenon a trois principales missions :

- La **protection** du patrimoine géologique ;
- La **gestion** de 12 sites classés en Réserve, en Haute-Vienne et en Charente ;
- La **sensibilisation** des populations locale et touristique, par le biais d'animations pédagogiques.

Le service est composé de 3 agents : 1 conservateur de la Réserve ; deux agents en charge de l'animation et de l'accueil du public à la Maison de la Réserve.

Des mouvements de personnel ont eu lieu :

- Le 15 mars : départ d'un agent après 18 mois en tant que chargée de valorisation de l'astroblème ;
- Le 1er septembre : arrivée d'un nouvel agent pour une durée de 6 mois en tant que chargé de mission sur la gestion de la Réserve.



Réserve Naturelle  
ASTROBLÈME DE  
ROCHECHOUART-CHASSENON

## LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

Les activités courantes réalisées en 2023 sont les suivantes :

- Surveillance des sites en Réserve ;
- Gestion et suivi des échantillons / des demandes d'échantillons de forages carottés ;
- État des lieux de l'altération du patrimoine géologique ;
- Travaux d'entretien légers des affleurements de 7 sites en Réserve ;
- Entretien des deux sentiers d'interprétation par les services techniques communaux et intercommunaux ;
- Contribution du personnel à plusieurs manifestations : le 33<sup>ème</sup> salon GEOLIM, Asteroid Day (820 personnes touchées) et les Journées Européennes du Patrimoine, avec une entrée gratuite à l'exposition de la Maison de la Réserve (103 personnes touchées – 59 personnes touchées en 2022) ;
- Actions de communication : le développement de la page Facebook de la Réserve, la publication annuelle de la lettre de la Réserve ;
- Accueil du public à la Maison de la Réserve :
  - ↪ Individuels : 1326 (2434 en 2022) => la baisse est due à la fermeture au public du 20 février au 8 août ;
  - ↪ Groupes divers : 279 (429 en 2022) ;
  - ↪ Groupes scolaires : 437 (351 en 2022) ;
  - ↪ Interventions extérieures / événements : 974 (580 en 2022).

Des nouveautés ont également eu lieu en 2023 :

- Réalisation de photogrammétrie de 12 affleurements de sites en Réserve dans le cadre du suivi du patrimoine géologique : les affleurements ont été photographiés puis traités via un logiciel de photogrammétrie afin de les obtenir en 3D ;
- Réalisation et publication d'un livre intitulé « Balades géologiques à Rochechouart, Chassenon et Pressignac », mis en vente à la boutique de la Réserve.

Le personnel a poursuivi son travail sur la création d'un périmètre de protection de la Réserve, en collaboration avec 7 communes concernées par ce périmètre. 5 communes sont d'ores et déjà favorables à la création de ce périmètre, sous condition d'obtention de moyens de fonctionnement adaptés. Pour cela, les préfetures de la Haute-Vienne et de la Charente ainsi que la DREAL Nouvelle-Aquitaine ont été sollicitées.

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

La Maison de la Réserve a dû fermer ses portes au public du 20 février au 8 août pour une refonte totale de la nouvelle muséographie, projet majeur conduit par l'équipe de la Réserve en 2023. La réouverture a eu lieu le mercredi 9 août.

Il s'agissait de démonter l'exposition et de rénover l'espace (plomberie, plâtrerie/peinture/sol, électricité, serrurerie). Une fois ces travaux réalisés, la nouvelle muséographie a été installée (cf. photos ci-dessous). Plusieurs partenaires techniques ont contribué à ce projet, dont le Bureau d'études « Au fil du temps », basé en Dordogne, pour la conception/réalisation du projet.

Le don d'un collectionneur de météorites est venu compléter la nouvelle muséographie : un spécimen de la météorite de Saint-Aubin (10), exposé à l'entrée du musée.

Quant à l'inauguration officielle de ce nouvel espace, elle a eu lieu le 5 octobre en présence de Mme Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES, Maire de Rochechouart ; M. Pierre ALLARD, Président de la CC POL et Mme Anne-Sophie MARCON, Sous-Préfète de Rochechouart.



A l'occasion des 15 ans de la Réserve, un programme de 15 événements gratuits (projection, animation, spectacles, observation astronomique, ...) a été proposé au public.

Pour l'équipe de la Réserve, le bilan de ce programme est très positif. Il y a eu une bonne fréquentation, puisqu'au total 600 personnes ont participé à ces événements, et les retours du public ont été très bons.

Afin d'améliorer significativement les conditions d'observation et d'interprétation de la roche, trois sites en Réserve ont fait l'objet de travaux de restauration : les sites de La Judie et de Valence sur la commune de Pressignac et le site de la carrière de Champagnac sur la commune de Rochechouart.

La Judie étant l'un des deux seuls sites de la Réserve où l'on retrouve des cônes de percussion, il était nécessaire d'améliorer les conditions d'accès pour une meilleure préservation de ces cônes en retirant un monticule de terre se trouvant devant l'affleurement.

Pour le site de Valence, il s'agissait de débroussailler le site et de réaménager le terrassement devant la paroi.

Quant au site de la carrière de Champagnac, l'opération consistait à retirer la végétation du front de taille protégé pour une meilleure visibilité de l'affleurement.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### PRÉSENTATION RAPIDE DU SERVICE

Le service de développement économique de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin a vocation à favoriser l'aménagement économique du territoire, l'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises, et d'animer le tissu économique. Il a pour principales missions et activités :

**Accompagnement des entreprises** : Le service offre un soutien personnalisé aux entreprises locales, qu'il s'agisse de PME ou de grandes entreprises. Cet accompagnement peut prendre différentes formes, telles que des conseils en création, en développement, en recherche de financements ou encore de foncier avec la gestion des zones d'activités économiques.

**Promotion du territoire** : Il travaille à la promotion du territoire de la communauté de communes en mettant en valeur ses atouts économiques, ses infrastructures etc. Cela peut inclure des actions de communication, des événements promotionnels ou des partenariats avec d'autres acteurs locaux.

**Développement de l'emploi** : Le service s'engage activement dans la création et le maintien d'emplois sur le territoire. Cela peut passer par des actions de soutien à l'emploi local, des partenariats public/privé pour favoriser l'embauche.

**Appui à l'entrepreneuriat** : Il encourage et soutient l'entrepreneuriat en facilitant la création et le développement d'entreprises sur le territoire grâce à la pépinière et hôtel d'entreprises POL Avenir. Il s'agit d'une structure d'accueil et d'hébergement qui vise à accompagner les entreprises en création, pendant les premières années de leur développement en leur proposant des locaux adaptés et un accompagnement individualisé.

**Partenariats et réseaux** : Il entretient des partenariats avec d'autres acteurs du développement économique local, tels que les chambres consulaires. Ces collaborations permettent de mutualiser les ressources et les compétences pour renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Le service est composé de **deux agents** : une directrice des politiques publiques intercommunales et un chargé de mission développement économique.





En 2023, le service développement économique a accompagné **85 porteurs de projets et entreprises**. De nombreux porteurs de projet ont montré leur intérêt pour la zone d'activité de Boisse, près de l'ensemble du foncier disponible est d'ores et déjà réservé.

Le règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises de la POL a évolué afin de pouvoir répondre à de nouvelles demandes et soutenir davantage d'entreprises, notamment sur les communes les plus rurales. En ce sens, la communauté de communes a adhéré au dispositif départemental « dernière activité indispensable à la population ».

La première étape **d'inventaire des zones d'activités économiques (IZAE)** a été réalisée avec l'aide de la CCI et de la DDT. Il s'agit d'un outil territorial facilitant la connaissance de l'état des zones d'activités du territoire avec notamment un état parcellaire des unités foncières composant les ZAE (surface, identification du propriétaire, des occupants, du taux de vacance...).

La communauté de communes a déposé

une candidature commune au dispositif « **Territoire d'industrie 2023/2027** ». Cette candidature a été retenue le 9 novembre 2023. Sur la phase 2023-2027, ce sont 183 Territoires d'industrie qui s'engagent en faveur de la réindustrialisation du pays à travers la mise en œuvre de plans d'action portés par les élus et les industriels, accompagnés par l'État, les opérateurs et les Régions afin d'accélérer les projets industriels locaux.

L'objectif est de créer un terreau fertile au développement de l'industrie dans les territoires par la mobilisation de tous les acteurs, accompagner la transition vers une industrie verte, développer les filières et savoir-faire industriels, accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins.

La CC POL en partenariat avec Limoges Métropole a organisé un **job dating** multi-secteurs d'activités avec un focus sur les filières cuir et luxe le mardi 17 octobre. Une dizaine d'entreprises et 3 organismes de formation étaient présents pour proposer plus de 80 postes à pourvoir et réaliser des démonstrations. Plus de 200 candidats ont répondu à l'appel.

# SERVICES TECHNIQUES

## VOIRIE - ESPACES PUBLICS

1 chef de service, 1 chef d'équipe et 4 agents + les agents mutualisés avec les services de la ville de Saint-Junien + 1 agent contractuel à 1/3 temps.

Dans le domaine de la voirie et des espaces publics, en ce qui concerne les Grosses Réparations sur la Voirie Communale (GRVC), l'année 2023 fait état d'un gros effort financier de la part de l'exécutif pour ces travaux d'entretien routier. En effet c'est un linéaire traité de plus de 25 km pour un montant total proche de 1 200 000 € (10 km pour un montant total de 410 000,00 € en 2022). Voir tableau détaillé ci-dessous.

Le fauchage des accotements routiers, représente à lui seul dans les lignes « voirie » et « Entretien, réparations, contrôles... » sur la base de trois passages annuels, 3 155 heures de travail (2 970 heures de travail en 2022) pour un montant voisin de 183 000 € (169 000,00 € en 2022).

L'entretien des espaces végétalisés des sites compte pour 1 732 heures de travail (2 225 heures en 2022) et un montant voisin de 39 000 € (64 000,00 € en 2022) et les sentiers de randonnée ne sont plus pris en charge par la CCPOL (459 h 2020 et 17 600,00 €).

Il est à noter que d'autres interventions sont assurées dans ces secteurs par des communes, pour le compte et à la charge de l'EPCI, mais non reportées sur ce bilan, car elles ne sont pas maîtrisées en termes de réalisation, (sauf Saint-Junien avec les services mutualisés).

**GRVC : 42 430 m<sup>2</sup>**



## BÂTIMENTS - PATRIMOINE BÂTI

1 chef d'exploitation (mutualisé), 2 agents CCPOL et les agents mutualisés avec les services de la commune de Saint-Junien

Pour ce qui concerne les bâtiments et le patrimoine bâti, les activités de la régie et petits travaux par entreprises, comprennent un total de 3 200 heures (2 600 heures en 2022) de travail pour un montant d'environ 333 000 € (175 000,00 € en 2022) pour environ 514 interventions (433 en 2022).



Mise en évidence des grosses opérations pour travaux neufs (création), aménagement et réhabilitation, pour lesquels les services ont travaillé en 2023 :

Cité du cuir à Saint-Junien, phase travaux et coordination avec la Maroquinerie du Sud-Ouest ;

- Relampage du terrain multisports du gymnase d'Oradour/Glane
- Aménagement de la boutique éphémère pour la cité du cuir
- Centre aqua récréatif à Saint-Junien, poursuite des travaux de grosse réparations (avant toits ; opération d'entretien lors de l'arrêt technique, réfection des joints des bassins) ;
- Suivi des travaux pour l'aménagement de l'espace muséographique de la réserve naturelle
- Suivi des travaux pour la mise en place d'un bloc sanitaires sur l'aire de stationnement des gens du voyage à Oradour/Glane
- Réfection des installations de chauffage de 2 ateliers et isolation d'un atelier à la pépinière
- Diverses acquisitions et renouvellements de matériels, véhicules et mobiliers.

## VOIRIE - ESPACES PUBLICS

1 chef d'atelier (mutualisé) et 2 agents

Interventions 2023 :

Véhicule	Immatriculation	Service d'affectation	Nombre d'OR	Total fournitures (Total)	Total main d'œuvre (Total)	Total prestations (Total)	Nb heures (Total)	Coût total (hors prestations extérieures) (Total)	Total général (Total)
Tous	Toutes	Tous	299	108 682,21 €	28 800,27 €	65 078,21 €	1461	137 482,49 €	202 560,70 €

Il est à noter que le volume des Ordres de Réparation (OR) est assez constant par rapport à 2022 (332), tous budgets confondus, le nombre d'heures de rattachement qui reste encore incomplet, baisse. L'activité du parc auto reste cependant sous-évaluée avec un peu moins de 1 400 heures qui remontent par les Ordres de Réparation du logiciel ATAL.

# EAU ET ASSAINISSEMENT

1 chef de service, 2 chefs d'équipe et 12 agents administratifs et de terrain

## ➔ EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

L'année 2023 est la quatrième année de la prise de compétence pour les treize communes. Quatre communes avec les deux compétences, eau potable et assainissement collectif (Javerdat, Rochechouart, Saillat sur Vienne, Saint-Junien) et neuf communes avec l'assainissement collectif (Chaillac sur Vienne, Chéronnac, Les Salles Lavauguyon, Oradour sur Glane, Saint-Brice sur Vienne, Saint- Martin de Jussac, Saint-Victurnien, Vayres, Videix). Le nombre d'interventions clôturées du service pour l'année est de 700 (705 en 2022). Ce bilan reste partiel (les grosses opérations ne sont pas abordées) car dans tous les cas il ne se substitue pas au Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), qui est un document obligatoire beaucoup plus complet, qui a été instauré par décret du 6 mai 1995, puis par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 qui a introduit des indicateurs de performance. Il doit être présenté au conseil communautaire avant le 30 septembre de l'année suivante.

## Indices eau potable 2023 (et 2022)

Communes	Rendement en %	Indice linéaire de pertes (m3/jour/km)
Javerdat	70.92 (81.2)	1.06 (0.59)
Saillat sur Vienne	41.61 (44.2)	7.71 (7.3)
Rochechouart	75.92 (63.8)	1.45 (2.53)
Saint-Junien	91.9 (91.4)	0.79 (0.96)
POL	81.94 (79.5)	1.42 (1.78)

Les faits marquants de cette année portent sur le renforcement du service en préparation du départ à la retraite d'un agent début 2024 dans l'équipe travaux.

Les investissements prévus dans le PPI sont estimés en moyenne sur 10 ans à environ 1650 K€ pour l'eau potable, et 1850 K€ pour l'assainissement. En termes d'activité des services, et sans parler des moyens financiers nécessaires, ces sommes représentent des dossiers importants à préparer et suivre, qui sont doublés d'un besoin de rehaussement du niveau d'exploitation des ouvrages en particulier pour le relèvement des rendements des réseaux d'eau potable de certaines communes et le niveau d'exploitation et de suivi des systèmes d'assainissement. Cela va demander une adaptation et des moyens organisationnels et humains en conséquence.

Les opérations importantes d'investissements 2023 du service ont été le renouvellement de canalisations d'eau potable sur la commune de Rochechouart (2 lots) pour un montant total de 822 344€HT, l'installation de débitmètres sur les réservoirs de Saillat sur Vienne et de Javerdat pour un montant de 16 979€HT, l'acquisition de logger de recherche de fuites pour 7 090€HT, et le lancement de 4 marchés de maîtrise d'œuvre pour du renouvellement de canalisations pour une réalisation en 2023 sur la commune de Saint-Junien.



## Contrôle des installations neuves ou réhabilitées

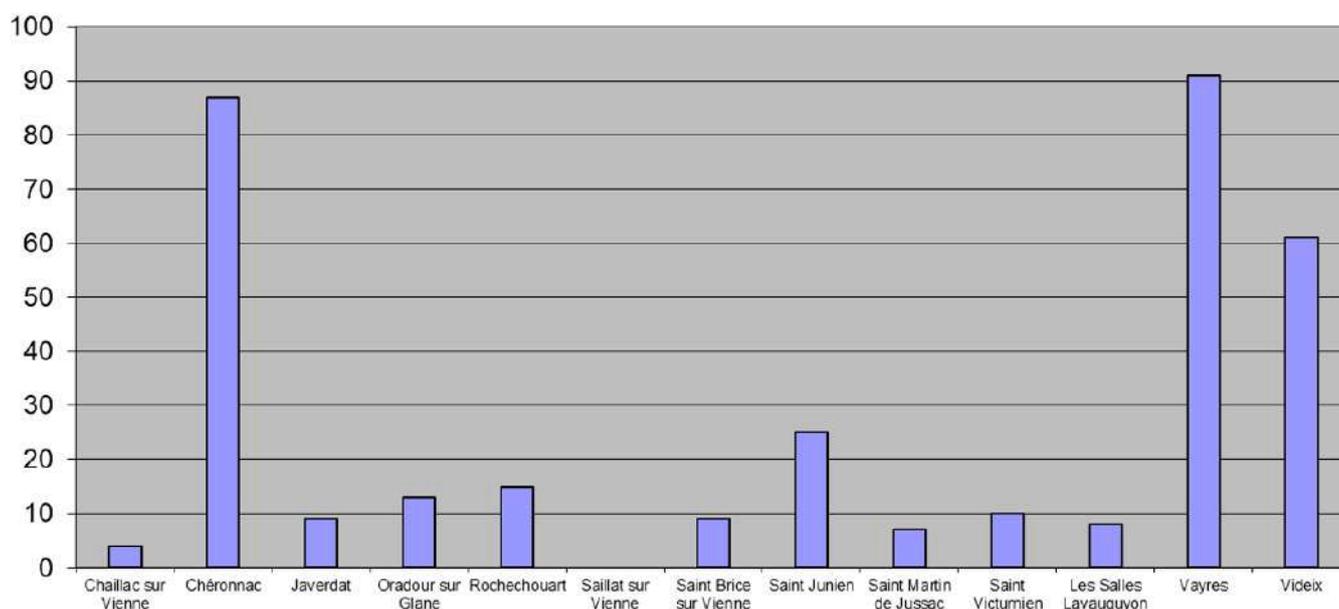
176 contrôles ont été réalisés en 2023 (216 en 2022)

Communes	Types de contrôle			TOTAL
	conception et implantation	réalisation initiale	réalisation finale	
Chaillac sur Vienne	6	4	1	11
Chéronnac	1	2	0	3
Javerdat	1	3	0	4
Oradour sur Glane	18	33	0	51
Rochechouart	12	9	2	23
Saillat sur Vienne	0	0	0	0
Saint Brice sur Vienne	3	2	2	7
Saint Junien	11	32	4	47
Saint Martin de Jussac	2	1	1	4
Saint Victurnien	8	9	0	17
Les Salles Lavauguyon	1	1	0	2
Vayres	5	2	0	7
Videix	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>98</b>	<b>10</b>	<b>176</b>

## Contrôles des installations existantes

339 contrôles ont été réalisés en 2022 (180 en 2022) :

### NOMBRE D'INSTALLATIONS DIAGNOSTIQUÉES EN 2023

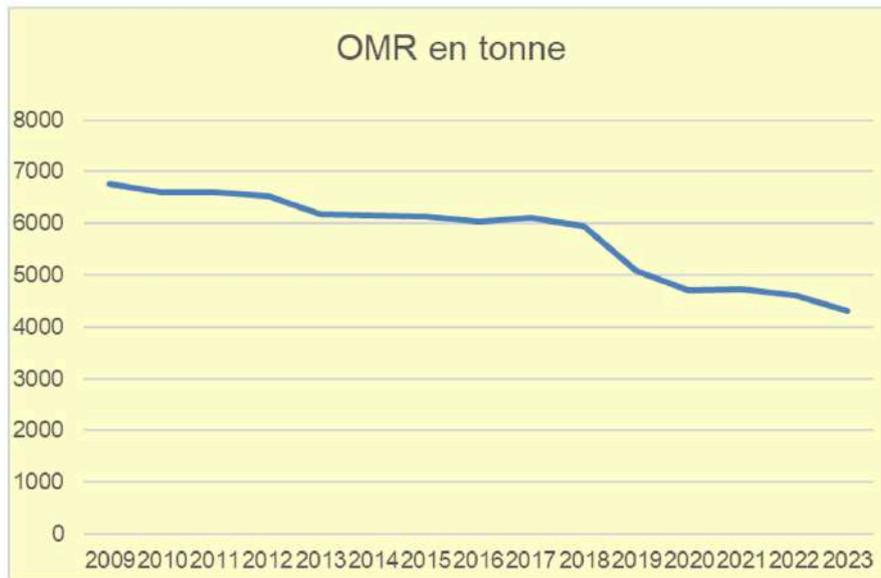


Sur ces 339 contrôles, 33,6 % des installations nécessitent une réhabilitation urgente (29,4% en 2022)

## ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS

1 directeur adjoint (à 33% avec eau assainissement) 1 chef d'exploitation et 17 agents (administratifs et de collecte)

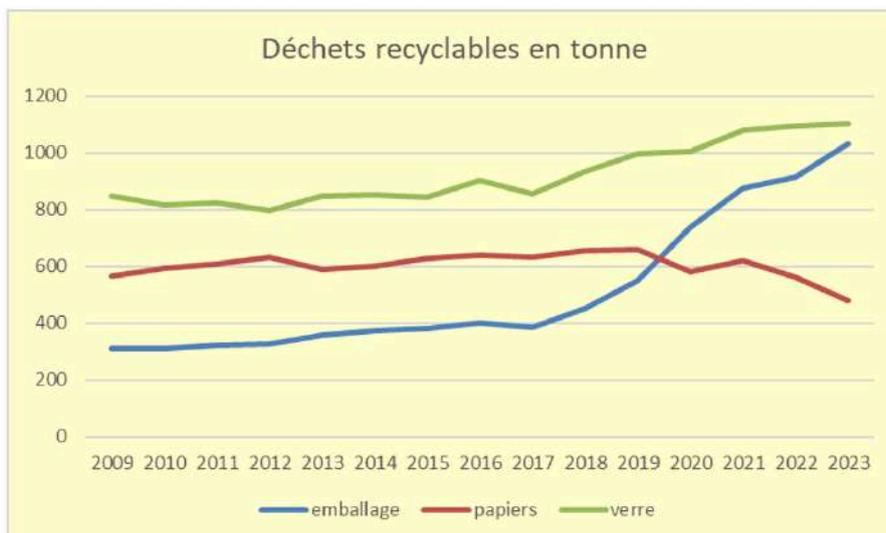
a) OMR : En 2023, 4 318,4 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées (2022 : 4 626,62 tonnes).



### b) Déchets recyclables :

En 2023, les quantités suivantes ont été collectées :

- Verre : 1 104,22 tonnes (2022 : 1 096,28 tonnes),
- Journaux/Magazines : 480,65 tonnes (2022 : 560,36 tonnes),
- Emballages : 1 030,85 tonnes (2022 : 913,78 tonnes).



Les sites dits éco points qui permettent ces apports volontaires des recyclables sont passés de **44 à 79 en 2020** sur l'ensemble du territoire de la POL. Ce sont autant d'équipements en plus qu'il faut suivre en continu afin d'assurer un minimum de propreté aux abords immédiats. Aujourd'hui, 96 sites sont répartis sur l'ensemble du territoire. Cela occupe près de 3 agents et représente un coût total de 174 982€ (chiffres issus de la matrice des coûts 2022, pour les moyens humains et matériels).

### c) Déchèteries de Saint-Junien et Rochechouart :

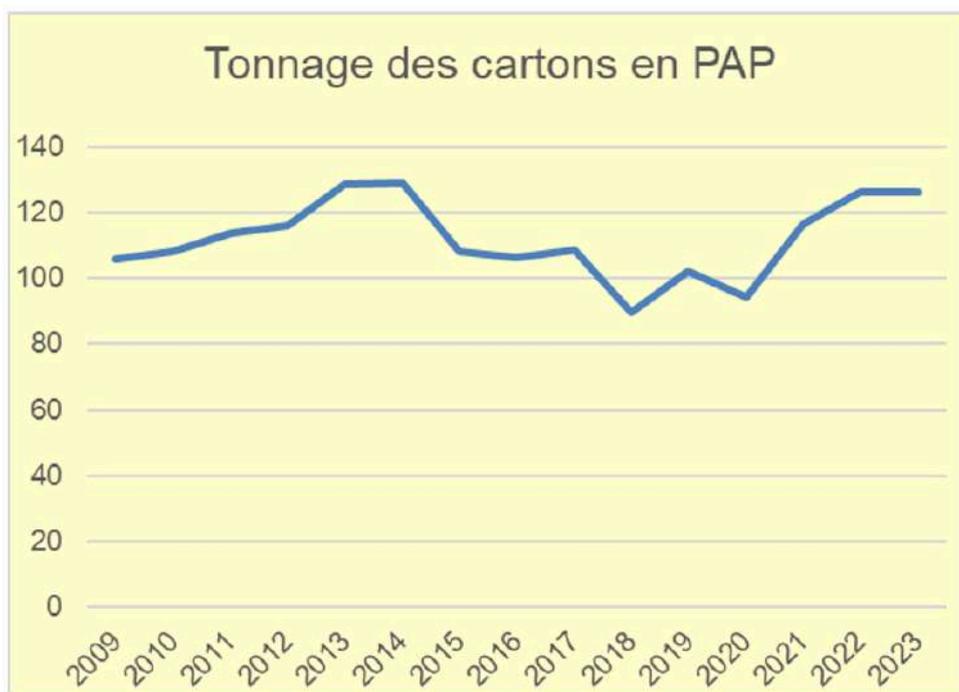
A partir du 01/01/2020 les déchetteries ont été transférées au SYDED, elles ne font donc plus partie de l'activité des services techniques communautaires. Les agents concernés ont été transférés également au SYDED.

### d) Déchets encombrants :

En 2023, à l'identique de 2022 le tonnage de déchets qui ont été collectés, a été estimé et ne permet pas de donner un résultat significatif (32,5 tonnes). Cet état est consécutif au changement de modalités de collecte sur inscription mis en place à partir de 2017, qui a produit une baisse significative et ainsi atteint le but recherché. But, qui était de limiter ces apports et dépôts incontrôlés en nature et volume et rendait le service sous cette forme incompatible avec la responsabilisation des usagers, d'une part, avec d'importants coûts et moyens à mettre en place, d'autre part.

### e) Cartons de professionnels :

Il a été collecté 126,11 tonnes en 2023 (2022 : 126,42 tonnes). Depuis le mois de mars 2022, les cartons sont à nouveau déposés chez Smurfit. Les recettes sont versées au profit du Téléthon.



# CABINET

## COMMUNICATION

### RESSOURCES :

Sous l'autorité du directeur de Cabinet, le service communication est composé de 5 agents :

- 1 cheffe de service
- 4 agents ( dont un photographe et un journaliste)

### MISSIONS :

Valoriser, diffuser, faire connaître les réalisations et l'actualité de la CCPOL à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire.

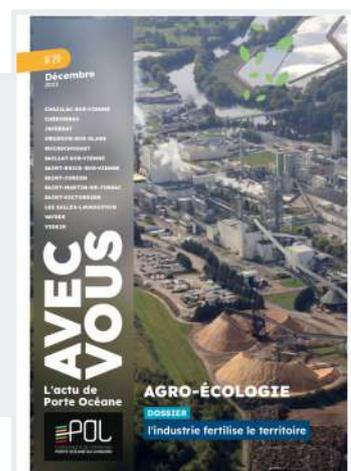
Le service communication gère également l'accueil (physique et téléphonique) de la CCPOL, participe au traitement du courrier, assure la gestion des fournitures administratives et des objets promotionnels de la collectivité. Il alimente les différents outils numériques de communication (site internet, Facebook, Intramuros), réalise une revue de presse bimensuelle diffusée à l'ensemble des élus.

Il assure également les événements tels que les inaugurations, réalisation d'expositions, lien avec l'ensemble des prestataires internes et externes en matière de communication (graphistes, agence de communication, insertions presse, etc...)

### ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023 :

#### 3 NUMÉROS DU MAGAZINE INTERCOMMUNAL « AVEC VOUS »

(24 pages - diffusion : 14 000 exemplaires)



### 3 NUMÉROS DU JOURNAL INTERNE « ENSEMBLE »



### MANIFESTATIONS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

- Mars : Lancement des festivités pour les 15 ans de la Réserve 15 ans – 15 animations
- Avril : SCOT/Cité du cuir – visite du Président de la Région Alain Rousset
- Mai : conférence de presse et inauguration de la Boutique éphémère le 1er juin
- Juin : soirée de lancement des Marchés Festifs
- Septembre : Ciné-débat « Les promesses » sur les logements insalubres et l'aide que peut apporter la POL via la plateforme « Nov'habitat 87 »
- Octobre : RNN – Inauguration de la nouvelle scénographie à la Maison de la Réserve
- Décembre : Cité du Cuir – Mme la Sous-Préfète en visite sur le chantier de la Cité du Cuir



### MÉDIA NUMÉRIQUES :

**SITE INTERNET :** 34 090 vues soit 18 103 visiteurs

La page la plus fréquentée du site, avec 12 993 vues, est « Centre Aqua-récréatif L'Aïga Bluïa » 97% des visiteurs résident en France.

**INTRAMUROS :** 1 734 visiteurs dont 773 sur la commune de Rochechouart

Abonnements aux notifications "Informations intercommunales" de l'intercommunalité : 1493

Nombre de vues du Journal (actualité du territoire) : 55 429

**FACEBOOK CCPOL :** 2 264 followers et 89 715 personnes touchées

## RESSOURCES HUMAINES :

1 agent à Temps plein rattaché au Cabinet du Président

## MISSIONS :

- Assurer le suivi et la coordination des actions du PCAET et de l'Agenda 21 de la POL :
  - Tenir à jour le plan d'action du PCAET et de l'Agenda 21 de la collectivité
  - S'assurer du respect des échanges fixées par les partenaires et les élus
  - Veiller aux évolutions réglementaires (délibérations, arrêtés) qui permettent de mener à bien le plan d'action du PCAET
- Animation du PCAET et de l'Agenda 21 de la POL :
  - Programmer et préparer les COPIL
  - S'assurer de l'envoi des convocations et des relances
  - Mener un travail de collecte d'informations et de veille auprès des communes de la POL afin d'articuler leurs actions avec la philosophie du PCAET et de l'Agenda 21 de la collectivité
  - Participer à la commission "développement durable"
  - Représenter la Communauté de Communes dans les réunions liées à la thématique
  - Proposer des actions transversales, en interne ou en externe, susceptibles de promouvoir les actions de la collectivité
  - Concevoir, animer ou participer à des manifestations et événements pour le grand public, les professionnels et les communes
  - Proposer et initier des actions de communication nécessaires à la valorisation des démarches initiées par la collectivité



# AGENDA 21 - PCAET

## TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023 :

- 6 avril : valorisation de l'action « recycler les masques jetables » initiée par l'association Recyclamer par le biais d'Aline Varinot et reprise par la POL sur tout son territoire.
- 21 avril : réunion préparation des « 48 heures nature » du 23 et 24 septembre portée par la commune de Saint-Junien.
- 3 juin à Saint-Junien : à l'occasion de la « semaine des rivières », la CCPOL en partenariat avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) a organisé une balade sur l'île de Chaillac à destination du public. Au programme : Présentation de la biodiversité

## CARTE DES POINTS DE COLLECTE



- 5 au 18 juin : **Challenge de la Mobilité**. Ce Challenge vise à réduire l'impact environnemental et les risques routiers des trajets domicile-travail en encourageant l'utilisation de modes de transport alternatifs et en sensibilisant les salariés aux solutions de mobilité durable.
- 11 juillet : **tournage promotionnel de la restauration collective de proximité et de la culture locale** par l'association Interbio Nouvelle Aquitaine
- 29 septembre à Saint-Junien : PTRE (Plateforme Territoriale de la rénovation énergétique) **séance ciné-débat au Ciné Bourse autour du film « Les Promesses » sur le thème de la rénovation énergétique et la lutte contre l'habitat indigne**. Après la projection, des échanges ont lieu pour répondre aux questions techniques et financières concernant la rénovation des logements, et présenter les outils mis en place localement par la Communauté de Commune et ses partenaires.
- 29, 30 septembre et 1er octobre : **48H NATURE**. 5 ans après la déconstruire du barrage dit du Gué Giraud, les "48h Nature" étaient l'opportunité de voir comment la nature a réinvesti les lieux et comment la rivière a repris son cours historique en partenariat avec : SABV, CEN, LPO (Ligue de protection des oiseaux), FREDO, SOS Faune Sauvage
- 11 décembre : **COPIL PCAET de bilan à mi-parcours en vue de l'élaboration du rapport diffusé au public et envoyer à la DREAL**

## AXE 1 - HABITAT :

**Permis de louer :** Suite aux délibérations des Conseils Municipaux, le dispositif sera opérationnel le 1er janvier 2024 pour Saint Junien et le 1er avril pour Rochechouart. Un marché à bons de commande va être conclu d'ici fin d'année avec un opérateur qui pourra assurer la formation des agents et les accompagner lors des visites techniques ainsi que dans la gestion des dossiers administratifs.



## AXE 2 - COMMERCE :

### Saint Junien

- **Polarité conviviale autour des Halles :** un espace de dégustation a été ajouté en 2023 dans les Halles, des animations sont en cours de développement. En mars puis en mai, octobre et décembre, environ 500 personnes sont venues à chaque soirée, ce qui traduit une très forte demande d'une clientèle principalement familiale et locale.
- **Redynamisation commerciale :** la création de l'association des commerçants du centre-ville en février 2023 a créé une dynamique par le biais de nombreuses animations co-organisées avec la Ville de Saint-Junien. Après un test en août 2022, les Pucés de Saint-Junien deviennent un événement régulier avec 4 éditions en 2023 (avril, juillet, août et novembre).
- **Plan d'aide à l'installation :** une boutique éphémère du cuir a été ouverte l'été dernier pour tester les produits qui pourraient être proposés dans la boutique de la future cité du cuir. Dans un second temps, il s'agit d'élaborer un dispositif de la boutique à l'essai.

### Rochechouart

- **Création d'une nouvelle association de commerçants en 2023** avec la réalisation de plusieurs animations et opérations commerciales.

## AXE 3 - MOBILITÉ :

- **Diagnostic de mobilité :** L'étude a débuté à Saint Junien le 20 novembre et se déroule sur une durée de 7 mois. L'objectif est de lancer l'étude en mai 2024 à Rochechouart.
- **Zone de rencontre dans le centre-ville et une zone piétonne dans le cœur historique – Saint Junien :** la zone de rencontre a été mise en place cette année, la concertation et un test de piétonnisation le mercredi après-midi de la rue Lucien Dumas sont en cours.

## AXE 4 - ESPACE PUBLIC & PATRIMOINE :

### • Actions de préfiguration :

- Un stagiaire est intervenu jusqu'au mois de juillet dernier, dans le cadre d'un chantier vert, pour préparer la végétalisation, ce qui a donné lieu à une nouvelle fiche-action : Chantier de régénération
- Des réunions de restitution du processus de participation et de présentation des projets ont eu lieu en juin, ainsi qu'une exposition temporaire en juillet

NB : un certain nombre d'actions sont conditionnées au rendu du diagnostic mobilité qui va permettre de garantir la cohérence d'ensemble des réaménagements

### *Saint Junien*

- **Quai des mégisseries** : l'étude avec l'ANCT pour un aménagement global du site, avec un objectif de renaturation et de création de logements, va être lancée début 2024.

### *Rochechouart*

- **Travaux de restauration de la maison de la réserve** : la scénographie a été entièrement revue et le nouvel espace a pu ouvrir en août.
- **Réaménagement de la rue Poitevin et des ruelles** : les travaux ont débuté en novembre, dans un objectif de partage des usages (piétonisation, sécurisation, stationnement, accessibilité PMR) et d'embellissement et végétalisation (déminéralisation, unité paysagère en cohérence avec les valeurs historiques)



## AXE 5 - SERVICE PUBLIC & ÉQUIPEMENTS :

### *Rochechouart*

- **Relocalisation de l'Office du Tourisme** : Réflexion en cours avec le Département de la Haute-Vienne pour sa relocalisation dans l'enceinte du château / musée d'art contemporain



### *Saint Junien*

- **Finalisation de la Cité du cuir** : Il s'agit d'un projet d'envergure qui doit permettre une réappropriation du site, qui s'accompagne notamment de cheminements piétons en bords de Vienne.





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCEANE DU LIMOUSIN**

1, AVENUE VOLTAIRE

87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 14 60

[CONTACT@POL-CDC.FR](mailto:CONTACT@POL-CDC.FR)

**HORAIRES**

DU LUNDI AU VENDREDI :

9H-12H ET 13H30-16H30

SAUF LE MERCREDI :

9H-12H



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN